



## Prénom incomplet sur un PV / Contestation

Par **Skenan**, le **30/01/2018** à **22:12**

Bonjour,

La semaine dernière, des amis et moi même nous sommes faits contrôler dans le couloir de la résidence où nous étions et, malgré notre déplacement silencieux au vu de l'heure tardive (00h45 d'après le PV), nous avons écopé d'une amende pour tapage nocturne (ce que je conteste déjà premièrement).

Cependant, sur le PV se trouve une grossière erreur : en effet, mon nom de famille est correct mais mon prénom est totalement incorrect ; je possède un prénom composé et seul le premier des deux prénoms apparaît sur le PV.

Est-ce un motif suffisant pour contester de manière efficace la contravention ? Ou vaut-il mieux que je conteste avoir commis l'infraction ?

Les agents de la gendarmerie nous ont contrôlés et ont dressé des PV que nous n'avons pas signés (et si un des agents affirme m'avoir entendu faire du bruit, c'est un mensonge).

Je vous remercie par avance pour l'attention que vous porterez à ma demande et vous remercie pour votre réponse.

Cordialement.